

Aux parents des élèves de
1P à 11S

Genolier, le 27 août 2018

Mesdames, Messieurs, Chers Parents,

Comme vous avez probablement pu le constater ces derniers jours dans la presse, le cadrage de l'utilisation des téléphones portables des élèves est un sujet d'actualité au sein de l'école vaudoise.

L'Etablissement primaire et secondaire de Genolier et environs fait partie des établissements pilotes cantonaux concernant l'éducation numérique à l'école. Dans ce contexte nous allons mettre en place un dispositif permettant de réguler l'utilisation du téléphone portable des élèves dans le cadre scolaire,

Ainsi, dès le lundi 27 août 2018, l'utilisation des téléphones portables par les élèves sera interdite durant le temps scolaire et dans les bâtiments. Cela englobe naturellement le temps de récréation dans le but de renforcer la diversité des interactions sociales entre élèves. Le temps consacré à la pause de midi n'étant pas sous la responsabilité de l'école, les élèves sont libres de faire un usage raisonnable de cet outil, pour autant qu'ils se trouvent en dehors des bâtiments scolaires. A des fins pédagogiques, un maître peut autoriser l'utilisation du téléphone si cela fait sens dans le cadre de l'activité menée en classe.

Cette mesure débutera par une phase de sensibilisation et d'accompagnement des élèves en rappelant oralement les nouvelles règles en vigueur durant les deux premières semaines. Ensuite, les élèves contrevenant la consigne se verront confisquer leur téléphone et ce dernier sera à disposition au secrétariat de l'Etablissement en fin de journée selon ce que prévoit l'article 103 du Règlement d'application de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire.

Cette mesure ne se veut pas punitive mais cherche à accompagner vos enfants, nos élèves, dans la régulation de l'utilisation de cet outil afin qu'il puisse rester un moyen à leur service tout en garantissant un climat scolaire propice à la concentration et à l'apprentissage.

Au nom de toute l'équipe pédagogique de l'EPSGE, je souhaite à tous nos élèves ainsi qu'à vous, Mesdames, Messieurs, Chers Parents, une excellente période de rentrée scolaire et vous prie de croire à l'expression de mes salutations les meilleures.

Simon Lagger



Directeur EPS Genolier